

2013-06-25

2012-4592

GROUPE	7	INSECTICIDE
--------	---	-------------

ENSTAR® EW

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES INSECTES

Concentré émulsifiable

Pour supprimer les aleurodes et les pucerons et pour réprimer les cochenilles sur les plantes ornementales dans les serres.

COMMERCIAL

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Contenu net 10 mL – 5 L

GARANTIE : (S)-kinoprène 18,42 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,037 % à titre d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 29661 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

WELLMARK INTERNATIONAL

100, Stone Road West, bureau 111

Guelph (ON) N1G 5L3

1-800-688-7378

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres et contenant ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

MODE D'EMPLOI

Introduction : ENSTAR EW est un régulateur de croissance d'insectes recommandé pour supprimer les aleurodes et les pucerons et pour réprimer les cochenilles sur les plantes ornementales de serre.

ENSTAR EW ne tue pas immédiatement les insectes, mais permet de réduire graduellement la population d'insectes au-dessous des niveaux destructeurs. À la dose d'entretien préventif, ENSTAR EW affiche des effets morphologiques, ovicides et stérilisants. À la dose plus élevée pour des populations importantes, ENSTAR EW tue les adultes. Un calendrier de pulvérisation préventif conjointement avec de bonnes pratiques de gestion (telles que garder les portes fermées et ne pas introduire de plantes gravement infestées dans la serre) assureront une suppression efficace des insectes. Dans le cas de populations importantes d'aleurodes adultes, ENSTAR EW doit être utilisé à la dose supérieure pour réduire la population rapidement. Effets sur les plantes de serre : On a remarqué des dommages légers à modérés aux fleurs dans certaines conditions. Pour supprimer les aleurodes et les pucerons, et pour réprimer les cochenilles, il est recommandé de traiter au stade de la préfloraison. Avant de procéder à des traitements à grande échelle sur une culture, les cultivateurs doivent faire des essais sur un petit nombre de plants pour déterminer la sécurité des plantes dans leurs propres conditions culturales. On a testé ENSTAR EW en serre sur les plants de coléus et de chrysanthème et un bon nombre de variétés de poinsettia à bractées sans manifestation de signes de phytotoxicité. Cependant, en raison du grand nombre de variétés différentes cultivées, les tests ont été limités. Les conditions de croissance et les pratiques agronomiques varient et pourraient affecter la phytotoxicité. Avant de traiter une culture toute entière, il est fortement recommandé de mener des évaluations sur un échantillon de matériel végétal afin de confirmer la phytotoxicité.

L'utilisation d'ENSTAR EW sur les roses peut entraîner des dommages tardifs sur certaines variétés.

UTILISATION DANS LES SERRES

Dose d'emploi : Programme d'entretien préventif : Mélanger ENSTAR EW à raison de 80 à 128 mL par 100 L d'eau, et appliquer jusqu'au ruissellement toutes les 2 semaines, pour empêcher les populations d'aleurodes, de cochenilles et de pucerons d'atteindre des niveaux destructeurs. En général, un traitement d'environ 32 mL d'ENSTAR EW par 100 m² toutes les deux semaines est nécessaire comme entretien préventif. Programme de suppression des populations importantes : Lorsque des populations importantes d'aleurodes, de cochenilles ou de pucerons adultes existent, faire 2 applications, à un intervalle de 7 jours, d'ENSTAR EW à raison de 240 mL par 100 L d'eau. Appliquer le mélange jusqu'au ruissellement. Après deux semaines, commencer le programme d'entretien préventif. Instructions pour le mélange et la manipulation : 1. Entreposer dans un endroit frais. 2. Remplir partiellement le réservoir de

pulvérisation avec de l'eau, puis ajouter la quantité recommandée d'ENSTAR EW, agiter et continuer de remplir. 3. La bouillie diluée doit être utilisée dans les 24 heures; toujours agiter avant l'utilisation. Méthodes d'application : Une couverture complète du feuillage est essentielle pour supprimer les aleurodes et les pucerons. Pour l'équipement de pulvérisation traditionnel, mélanger la quantité recommandée d'ENSTAR EW et d'eau, puis pulvériser sur la surface supérieure et inférieure des feuilles jusqu'au ruissellement. Pour d'autres utilisations, suivre les spécifications du fabricant de l'équipement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, ENSTAR EW, insecticide du groupe 7. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à ENSTAR EW et à d'autres insecticides du groupe 7. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner ENSTAR EW ou les insecticides du même groupe 7 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Wellmark International au 1-800-688-7378.

MISES EN GARDE: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains, le visage et la peau exposée après l'utilisation et avant de manger, boire ou fumer. Porter une combinaison par dessus les vêtements de travail réguliers, des gants résistant aux produits chimiques et un écran facial lors du mélange, du chargement ou de l'application, ou lors du nettoyage ou de la réparation de l'équipement contaminé. NE PAS pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains ou les animaux, ni l'approvisionnement en eau domestique lors de l'entreposage ou de

l'application du produit. Ne pas utiliser sur les cultures cultivées comme nourriture humaine ou animale.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou les animaux. Protéger de la chaleur ou des flammes nues.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination ou reconditionnement est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))